



COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

BUDGETS PRIMITIFS 2018

Version 16/03/18 12 :00

Conseil municipal
du 26-03-2018

LEXIQUE

DGF : Dotation Globale de Fonctionnement

DNP : Dotation Nationale de Péréquation

DSU : Dotation de Solidarité Urbaine

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunal

FCTVA : Fonds de compensation de la TVA

FNGIR : Fonds National de garantie individuelle des ressources, abondé par les collectivités qui ont davantage de ressources fiscales après la réforme de la TP au profit des collectivités qui en ont moins. Il correspond à un mécanisme de redistribution horizontale des ressources au sein de chaque catégorie de collectivités (bloc communal, départements).

FPIC : Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

TAFNB : taxe additionnelle au foncier non bâti

TFB : taxe sur le foncier bâti

TFNB : Taxe sur le foncier non bâti

TH : taxe d'habitation

SOMMAIRE

BUDGET GENERAL	p. 4
1. Le Compte Administratif 2017	p. 4
1.1 <u>Le fonctionnement</u>	p. 4
1.1.1 Résultats de fonctionnement	p. 5
1.1.2 Les recettes financières non affectées	p. 5
1.1.3 L'annuité de la dette	p. 5
1.1.4 La masse salariale	p. 5
1.2 <u>L'investissement</u>	p. 6
1.2.1 Le programme de travaux réalisés en 2017	p. 6
1.2.2 Le financement des investissements	p. 7
1.3 <u>Les autres engagements financiers de la commune</u>	p. 7
1.3.1 Les achats de biens par l'Etablissement Public de France	p. 7
1.3.2 Les garanties d'emprunt	p. 8
2. Le Budget Primitif 2018	p. 9
2.1 <u>Le fonctionnement</u>	p. 9
2.1.1 Les recettes financières non affectées	p. 10
A/ les dotations	p. 10
B/ le panier fiscal	p. 11
C/ le FPIC	p. 11
2.1.2 La dette	p. 12
2.1.3 Le besoin de financement des services municipaux	p. 12
A/ les charges de gestion courante	p. 12
B/ la masse salariale	p. 12
C/ les participations et subventions versées	p. 13
D/ les subventions, participations, produits de gestion & taxes reçues	p. 13
E/ Les actions et projets portés par la commune : bilan 2017 & projets 2018	p. 14
F/ Les équilibres financiers	p. 17
2.2 <u>L'investissement</u>	p. 18
2.2.1 Le programme de travaux pour 2018	p. 18
2.2.2 Le financement prévisionnel du programme des travaux	p. 18
BUDGETS ANNEXES	p. 19
3.1 <u>Lotissements et ZAC</u>	p. 19
3.2 <u>Autres budgets annexes</u>	p. 20
3.3 <u>Les prêts relais des budgets annexes</u>	p. 21
CUMUL DES BUDGETS	p. 22

BUDGET GENERAL

1 - LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017

1.1 Fonctionnement

1.1.1 Les Résultats de l'exercice 2017

Dépenses d'exploitation (en K €)		CA 16	BP 17	CA 17	Ecart CA17/BP17	Recettes d'exploitation (en K €)		CA16	BP 17	CA 17	Ecart CA17/BP17
11	charges générales	3 099	3 396	3 285	-111	13	atténuations chs personnel	116	63	97	34
12	charges de personnel	4 601	4903	4 629	-274	42	travaux en régie	170	128	105	-23
14	atténuat° pduits (dont AC)	1 039	1 061	1 060	-1	70	produits de gestion	1 141	1 124	1 103	-21
65	particip° et subv°	1 105	1 146	1 085	-61	73	impôts et taxes	8 635	8 727	8 845	118
66	intérêts de la dette	834	770	708	-62	74	subventions et dotations	3 118	3 127	3 214	87
					0	75	autres produits de gestion	144	147	147	0
					0	76	produits financiers		0	1	1
(A)	Dépenses d'exploitation	10 678	11 276	10 767	-509	(B)	Recettes d'exploitation	13 324	13 316	13 512	196
	Opér° d'ordre + déps imprév	851	520	498	-22		Opér° d'ordre + prod except	42	159	131	
	Autofinancement de la SI		1 679								
	TOTAL	11 529	13 475	11 265				13 366	13 475	13 643	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT										2 378	
C=B-A EPARGNE BRUTE (CAF brute)		2 646	2 040	2 745							
D Remboursement du capital des emprunts		-1 867	-1 850	-1 815							
E=C-D EPARGNE NETTE (CAF nette)		781	190	930							

Le résultat comptable de fonctionnement 2017 est de 2 377 940,55 €

Le résultat du CA 2017 s'explique notamment par :

- En dépenses :
 - un maintien des taux d'intérêt bas par rapport au prévisionnel, soit un écart de 62 K€
 - l'enveloppe des subventions aux associations n'a pas été totalement consommée (-20K€)
 - la charge de personnel inférieure au prévisionnel en raison d'une estimation des agents mutualisés trop élevée
 - la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement.
- En recettes :
 - 2017 est une année au marché immobilier soutenu qui a généré des droit de mutation supérieurs de 60 K€ aux prévisions totales
 - des produits de TH et TF supérieurs à ceux attendus en raison notamment des rectificatifs sur exercices antérieurs (+ 30 k€)
 - des subventions encaissées plus importantes (CAF, MSA...) : + 87 K€

L'**autofinancement brut** dégagé par la section de fonctionnement permet de :

- couvrir le remboursement du capital des emprunts : 1 815 K€
- le solde, **épargne nette** (également appelé **autofinancement net**) correspond au financement du programme d'investissement: 930 k€.

Proposition contenue dans le BP 2018 : Affectation de la totalité l'excédent de fonctionnement du CA 2017 de **2 377 940,55 €** au financement de l'investissement 2018.

1.1.2 Les recettes non affectées

Elles sont supérieures de 70 K€ par rapport aux prévisions du BP 2017.

(en K€)	2017 BP	2017 CA	<i>variation CA17/BP17</i>
Dotations	2 315	2 315	0
Panier fiscal net	10 621	10 691	70
FPIC	177	177	0
Recettes non affectées	13 113	13 183	70

1.1.3 L'annuité de la dette

En 2017, le montant de l'annuité de la dette est de 2 523 K€. Cette dépense est stabilisée.

En K €	BP 17	CA 17	<i>Variation CA17 / BP17</i>
Annuité de la dette	2 620	2 523	-97

1.1.4 La masse salariale

Evolution de la masse salariale en K €	CA 2016	CA 2017	Ecart
Chapitre 12	4 601	4 628	27
Remboursement AC (personnel mutualisé)	2 728	2 728	0
Dépenses (total)	7 329	7 356	27
Recettes (rembourts, subv°, refacturations)	376	321	- 55
Masse salariale nette	6 953	7 035	- 82

1.2 L'investissement

en K€	2014	2015	2016	2017	hypothèse 2018	hypothèse 2019	total	objectif sur la mandature	% réalisé
Investissements réalisés	2 857	1 507	1 830	2 262			8 456	12 000	70%
Hypothèse mandature	2 857	1 507	1 830	2 262	1 800	1 800	12 056	12 000	100%

Le cumul des investissements réalisés sur la période 2014 - 2017 fait apparaître un taux de réalisation à hauteur de 70% de l'objectif de la mandature dans l'hypothèse d'un programme global d'investissement de 12 millions d'€ sur l'ensemble du mandat.

1.2.1 Le programme de travaux réalisés en 2017

Les projets d'investissement menés en 2017 ont été réalisés à hauteur de : **2 261 563 €** ce qui représente un taux de réalisation financière de 54% et correspond aux projets suivants :

Administration générale et service public (426 k€) : Travaux à l'Hôtel de ville (aménagement de bureaux) et fin des travaux d'aménagement des locaux de la Police Municipale, travaux d'aménagement à la mairie de la Poterie et de St Aaron, travaux de la salle de Maroué (foyer rural), columbariums au cimetière de Maroué et Lamballe ;

Ecoles (187 k€) : continuité de la réfection des toitures du groupe scolaire de Beaulieu, travaux de mise en sécurité des écoles (serrures), travaux divers à l'école de Meslin, revêtements de sols à l'école M Meheut, poursuite de l'informatisation des écoles ;

Equipement culturel (181 k€): diagnostic salle municipale Lamballe, équipement cuisine de la salle municipale de Meslin, travaux économie énergie bibliothèque, réfection plafond salle Duncan, participation à la construction du musée M Meheut, travaux Collégiale suite à diagnostic solidité façade, traitement des bois à l'Hoté Pilori;

Sport-loisirs (102 k€) : Maîtrise d'œuvre pour la rénovation des vestiaires et tribunes stade Louis Hingant, aménagement de l'aire de jeux à Trégomar, travaux sur alarme et chaufferie à l'Espace des Augustins;

Environnement (160 k€) : Poursuite de la mise en sécurité des falaises rue Paul Langevin ;

Transactions foncières (337 k€) : Acquisition de la maison Audet rue Calmette et du foncier pour l'opération Pont Cren ;

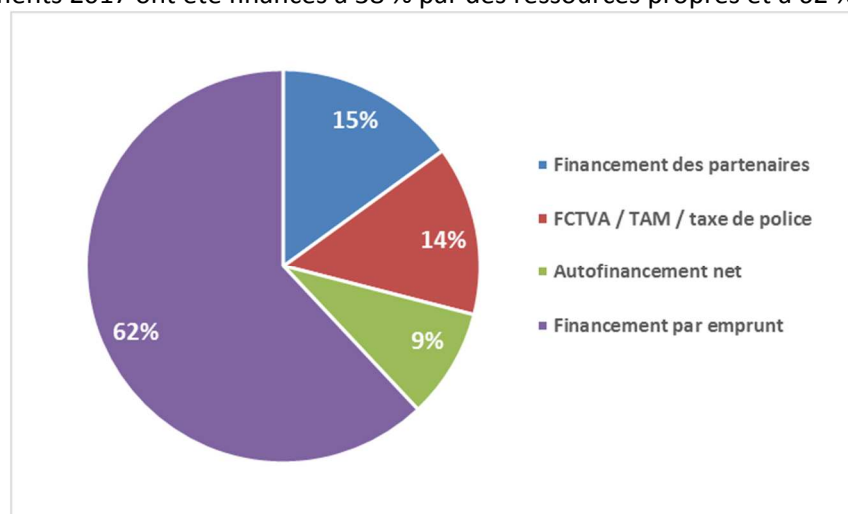
Voirie et réseaux (865 k€) : Aménagements rue du Bout du Val, feux tricolores rue St Martin, réalisation d'une passerelle St Lazare, réfection de la voirie urbaine et rurale; acquisition de mobilier urbain et de signalétique, effacement de réseaux et éclairage public

D'autres travaux ont été réalisés en 2017, mais payés début 2018 du fait de la clôture comptable de l'année 2017 début décembre : notamment les travaux d'économie d'énergie à la bibliothèque, des travaux de voirie et la réfection des cours de tennis pour 203 000 €, ce qui porte le taux de réalisation à près de 70%

1.2.2 Le financement des investissements

Financements en K €	BP 2017	CA 2017	%
Subventions des partenaires	1332	344	15%
FCTVA	376	320	14%
Auto financement	1021	198	9%
Emprunt	1452	1400	62%
Total	4 180	2 262	

Les investissements 2017 ont été financés à 38 % par des ressources propres et à 62 % par l'emprunt.



1.3 Les autres engagements financiers de la commune

1.3.1 Les achats de biens par l'Établissement Public Foncier de France

Il s'agit des biens immobiliers acquis par l'EPFR pour le compte de la Ville de Lamballe

Situation	Année acquisition	Surface	Prix TTC	Fin du portage
Zac du Liffré	2011	3 760 m ²	37 500 €	2020
Zac du Liffré	2012	17 059 m ²	12 600 €	2020
Zac du Liffré	2015	1409 m ²	168 000 €	2020
Le Courtil Meslin	2016	1917 m ²	90 000 €	2021
Soit un total de :			308 100 € hors frais annexes (coûts de portage, démolition, ...)	

1.3.2 Les garanties d'emprunts

Les collectivités locales peuvent décider de garantir les emprunts d'organismes extérieurs dans les conditions prévues aux articles L.3231-4 et L.3231-5.

Liste des emprunts garantis au 31/12/2017

Bénéficiaire	Catégorie	Année de réal.	Durée [an]	Capital garanti	Capital restant dû	Fin de garantie
Bâtiment Styles Bretagne	SA HLM	2012	50	61 184,50 €	57 579,64 €	2062
Bâtiment Styles Bretagne	SA HLM	2011	50	5 741,00 €	5 242,94 €	2061
Bâtiment Styles Bretagne	SA HLM	2011	50	11 577,00 €	10 769,71 €	2061
Bâtiment Styles Bretagne	SA HLM	2009	50	51 660,50 €	47 083,09 €	2059
Bâtiment Styles Bretagne	SA HLM	2008	50	53 636,50 €	48 148,26 €	2058
Bâtiment Styles Bretagne	SA HLM	2006	50	51 797,00 €	47 055,95 €	2056
Bâtiment Styles Bretagne	SA HLM	2012	40	413 926,00 €	379 278,31 €	2052
Bâtiment Styles Bretagne	SA HLM	2011	40	38 655,00 €	34 117,70 €	2051
Bâtiment Styles Bretagne	SA HLM	2011	40	77 949,50 €	70 155,88 €	2051
Bâtiment Styles Bretagne	SA HLM	2009	40	233 952,00 €	203 937,62 €	2049
Bâtiment Styles Bretagne	SA HLM	2008	40	349 585,00 €	299 679,39 €	2048
Bâtiment Styles Bretagne	SA HLM	2006	35	466 803,50 €	386 940,31 €	2041
SAHLM La Rance	SA HLM	2008	30	310 107,66 €	244 071,71 €	2038
Hôpital de Lamballe	CH	2004	24,75	515 168,25 €	277 748,86 €	2028
SAHLM La Rance	SA HLM	2015	22	271 262,55 €	252 635,47 €	2037
SAHLM La Rance	SA HLM	2008	20	440 741,46 €	240 454,19 €	2028
SAHLM La Rance	SA HLM	2008	20	791 766,50 €	431 962,02 €	2028
SAHLM La Rance	SA HLM	2008	20	231 061,77 €	137 577,60 €	2028
Syndicat du Haras	Syndicat	2005	18	30 000,00 €	10 890,11 €	2023
SAHLM La Rance	SA HLM	2015	14	626 331,96 €	549 072,01 €	2029
SAHLM La Rance	SA HLM	2015	14	1 125 169,08 €	986 376,08 €	2029
SAHLM La Rance	SA HLM	2015	14	349 096,54 €	306 034,46 €	2029
SAHLM La Rance	SA HLM	2008	10	20 101,59 €	2 219,41 €	2018
Encours garantis au 31/12/2017					5 029 030,69	

2 - LE BUDGET PRIMITIF 2018

Le Budget primitif 2018 s'inscrit dans le cadre des orientations retenues par le Conseil municipal lors de sa séance du 19 février 2018 lors du Débat d'Orientations Budgétaires.

Les orientations budgétaires retenues pour 2018 sont les suivantes :

- ✓ Maintenir l'attractivité, la sécurité et la qualité de vie du territoire
- ✓ Maîtriser la dette et geler les taux d'imposition
- ✓ Poursuivre la politique de maîtrise des dépenses de gestion
- ✓ Accompagner et soutenir les associations
- ✓ Développer les activités périscolaires (suite à la fin de la semaine de 4 jours)
- ✓ Optimiser le patrimoine immobilier
- ✓ Proposer des investissements soutenus au service de ses habitants

L'ensemble de ces projets est mené en cohérence avec la politique communautaire dans une démarche de co-construction.

2.1 Le fonctionnement

Fonctionnement – présentation générale

Dépenses d'exploitation (en K €)		BP 17	CA 17	BP 18	Ecart BP 18/BP 17	Recettes d'exploitation (en K €)		BP 17	CA 17	BP 18	Ecart BP 18/BP 17
11	charges générales	3 396	3 285	3 512	116	13	atténuations chs personnel	63	97	23	-40
12	charges de personnel	4903	4 629	4639	-264	42	travaux en régie	128	105	128	0
14	atténuat° pduits (dont AC)	1 061	1 060	1 061	0	70	produits de gestion	1 124	1 103	1 129	5
65	particip° et subv°	1 146	1 085	1 173	27	73	impôts et taxes	8 727	8 845	8 821	94
66	intérêts de la dette	770	708	700	-70	74	subventions et dotations	3 127	3 214	3 099	-28
						75	autres produits de gestion	147	147	116	-31
						76	produits financiers	0	1	0	0
(A)	Dépenses d'exploitation	11 276	10 767	11 085	-191	(B)	Recettes d'exploitation	13 316	13 512	13 316	0
	Opér° d'ordre + déps imprév	520	498	926			Opér° d'ordre + prod except	159	131	453	
	Autofinancement de la SI	1 679		1 758	79						
	TOTAL	13 475	11 265	13 769	294			13 475	13 643	13 769	294

C=B-A	EPARGNE BRUTE (CAF brute)	2 040	2 745	2 231	
D	Remboursement du capital des emprunts	-1 850	-1 815	-1 920	
E=C-D	EPARGNE NETTE (CAF nette)	190	930	311	

Le budget de fonctionnement 2018 s'élève à **13 769 967 €**.

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement permet de :

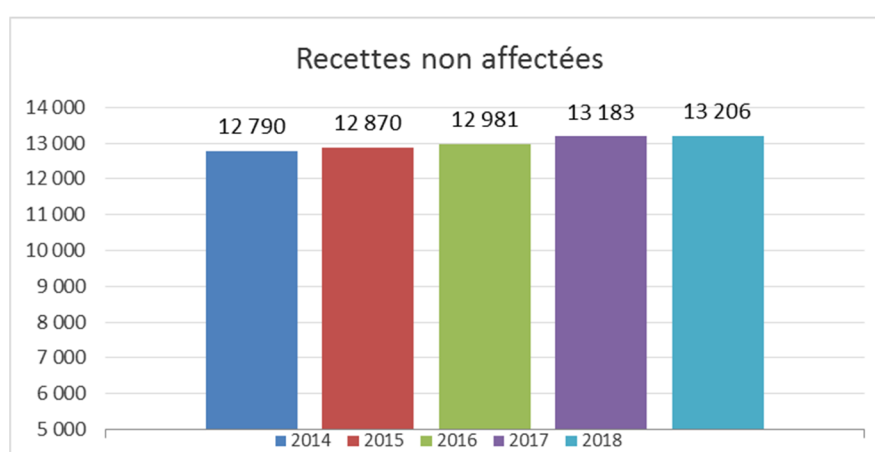
- couvrir le remboursement du capital de la dette : 1 920 K€
- participer au financement du programme d'investissement pour un montant prévisionnel de 311 K€.

2.1.1 Les recettes financières non affectées

Les recettes financières non affectées augmentent de 93 K€ entre 2017 et 2018.

Ces estimations doivent être considérées avec prudence dans la mesure où il existe un aléa sur un certain nombre de données du fait des modifications de périmètres intercommunaux intervenues au niveau national au 1er janvier 2017.

(en K€)	2017 BP	2017 CA	2018 BP	variation BP18/BP17
Dotations	2 315	2 315	2 303	-12
Panier fiscal net	10 621	10 691	10 731	110
FPIC	177	177	172	-5
Recettes non affectées	13 113	13 183	13 206	93



A/ LES DOTATIONS

Le total de la « Dotation Globale de Fonctionnement »

La baisse des dotations est estimée à 12 K€ entre 2017 et 2018.

DGF (en K €)	2017 BP	2017 CA	2018 BP	Ecart BP18/BP17
Dotation forfaitaire	1561	1561	1568	7
DSU + DSR	466	465	449	-17
DNP	288	289	286	-2
total DGF	2 315	2 315	2 303	-12

La baisse de la DGF forfaitaire opérée ces quatre dernières années au travers du redressement des finances publiques est stoppée en 2018. Sur l'ensemble de la période 2014-2017, la baisse de la DGF représente 545 k€ pour la Ville de Lamballe. En cumulé depuis 2014, la perte est de 1 221 K€.

B/ LE « PANIER FISCAL » NET

Les contributions directes :

Il s'agit de la fiscalité issue de la taxe d'habitation, des taxes foncières bâties et non bâties.

- ✓ Les taux

Le projet de budget est élaboré avec une reconduction à l'identique des taux 2017 :

Taxes Ville de Lamballe	Taxe d'habitation	Taxe Foncier Bâti	Taxe Foncier non Bâti
Taux 2017	21,02%	25,45%	91,79%
Taux 2018	21,02%	25,45%	91,79%
Produit attendu en 2018	3 228 K€	4 490 K€	340 K€

- ✓ Le produit fiscal de la taxe d'habitation et des taxes foncières

L'estimation du produit des contributions directes 2018 est calculée sur une revalorisation des bases de 1.4% (1.2% de revalorisation forfaitaire et 0.2% des bases physiques).

Les estimations font ressortir une progression du panier fiscal de 110 K€ entre le BP 17 et le BP 18.

En K €	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Ecart BP18/BP17
produit fiscal TH et TF	7 926	7 953	8 058	132
allocations compensatrices	375	374	363	-12
reversements de fiscalité	-111	-110	-111	0
FNGIR	8	8	8	0
Droits de mutations	365	408	355	-10
AC fiscale	2 058	2 058	2 058	0
Panier fiscal net	10 621	10 691	10 731	110

C/ LE FONDS DE PEREQUATION INTERCOMMUNAL ET COMMUNAL (FPIC)

Selon les projections, Lamballe Terre & Mer et ses communes membres devraient bénéficier de ce fonds pour un montant total estimé à 1 995 K € en 2018 (contre 2 052 K€ en 2017), ce qui représente une diminution de 57 000 € entre 2017 et 2018. En 2017, le conseil communautaire de Lamballe Terre & Mer a validé à l'unanimité le principe d'une répartition dérogatoire libre dans laquelle : les communes percevaient a minima les montants 2016 et le surplus était partagé à part égale entre les communes et l'EPCI.

Pour 2018, compte tenu de la baisse prévisionnelle estimée du montant global du FPIC attribué à l'ensemble intercommunal, il est proposé d'effectuer un partage à part égale de la variation de l'enveloppe globale entre l'EPCI et ses communes membres dans le cadre d'une répartition dérogatoire, correspondant à une baisse identique de 3% pour chaque collectivité.

Répartition FPIC (estimation RCF)	2 017	2 018	Ecart 18/17
TOTAL Ensemble Intercommunal	2 052 162	1 994 997	-57 165
EPCI Lamballe Terre & Mer	1 083 643	1 055 061	-28 582
TOTAL part communes	968 519	939 937	-28 582
dont Ville de Lamballe	177 326	172 093	-5 233

2.1.2 La dette

L'annuité de la dette totalise le remboursement des intérêts et du capital

(En K€)	BP 17	CA 17	BP 18	Ecart BP18/BP17
Intérêts payés	770	708	700	-70
Capital remboursé	1 850	1 815	1 920	70
Annuité	2 620	2 523	2 620	0

La Ville de Lamballe détient un portefeuille de 31 emprunts.

Au 31-12-17, l'encours est de 21 154 K€. Le taux moyen des emprunts est de 3,30%.

2.1.3 Le besoin de financement net des actions et projets engagés par la collectivité

Le besoin net de financement des services résulte du solde entre

- les dépenses de gestion courante :
 - services à la population tels que les affaires scolaires, l'urbanisme, la sécurité et la médiation, l'état civil, les élections,...
 - services supports tels que assemblées, informatique, finances, marchés publics, ressources humaines, services techniques... et
- les recettes affectées de ces services :
 - facturation aux usagers,
 - subventions CAF, Etat....

A/ Les charges de gestion courantes

Chapitre-011 Charges de gestion courante en €	BP 17	CA 17	BP 18	Ecart BP18/BP17
Adm° générale, vie de la cite et aff scolaires	1 339 172	1 331 715,53	1 350 208	11 036
Services à la population et solidarités	198 970	186 796,41	212 035	13 065
Communication et partenariats	65 050	46 120,36	46 410	-18 640
Technique	1 426 087	1 447 639,99	1 559 514	133 427
Ressources (Finances et RH)	366 317	272 895,81	344 257	-22 060
Total	3 395 596	3 285 168,10	3 512 424	116 828

L'augmentation des crédits des services techniques résulte notamment de la hausse des fluides.

B/ La masse salariale

La ville de Lamballe et la Communauté de communes Lamballe Communauté ont mutualisé leurs services en 2011 pour aboutir à une administration unique qui comprend des services communs aux deux collectivités (direction générale, ressources humaines, finances, communication, administration générale, Aménagement, Commande publique, Centre technique, sport), des services strictement communautaires et des services strictement municipaux. Ceux-ci sont financés par le budget de la ville. Les services mutualisés et les services strictement communautaires sont financés par le budget de l'EPCI. Cette mutualisation a abouti à un organigramme unique. Une convention a fixé les conditions de remboursement par la ville de Lamballe de sa part des services mutualisés.

Dans un souci d'optimisation financière cette refacturation s'effectue par une réfaction de l'AC de la commune fixée forfaitairement à 2 728 479€ et une part variable correspondant au total dû par Lamballe moins la part forfaitaire.

MASSE SALARIALE	en K €	BP 17	CA17	BP 18
DEPENSES TOTAL (A)	012	4 903	4 628	4 683
	013	63	97	23
	70	239	222	246
	74	20	2	63
RECETTES TOTAL (B)		322	321	332
MASSE SALARIALE NETTE C= A-B		4 581	4 307	4 351
Rembourst des services mutualisés-part forfaitaire nette D	AC	2 728	2 728	2 728
CHARGE SALARIALE NETTE TOTALE CONSOLIDEE E= C+D		7 309	7 035	7 079

Nombre total d'emplois, titulaires et CDD Au 01/03/2018	TOTAL	dont			
		Tit/Stag	CDD	MAD* par serv commun LTM	CAE
VIE DE LA CITE	117	82	30	2	3
Direction	1	1			
Vie associative/Entretien	18	16	2		
Police municipale	6	6			
Affaires éducatives	81	52	26		3
Affaires civiles	8	6	1	1	
Vie sociale et prévention	3	1	1	1	
DEVELOPPEMENT CULTUREL	21	17	3	0	1
Direction action culturelle	3	2	1		
Lecture publique	12	10	1		1
Quai des rêves	6	5	1		
	138	99	33	2	4

MAD* : personnel mis à disposition

les agents intervenant sur 2 services (Entretien + aff. Éducatives) sont comptés sur l'emploi principal

C/ Les participations et subventions versées

S'agissant des associations, priorité est donnée à celles qui œuvrent en faveur des jeunes, de l'insertion sociale et des associations qui emploient du personnel. Le soutien de la collectivité prend également la forme d'aides en nature telles que le prêt de matériel et l'intervention logistique des services municipaux.

Participations et subventions versées en €	BP 17	CA 17	BP 18	Ecart BP18/BP17
Subvention Quai des rêves	122 325	114 926	122 325	0
Syndicat mixte du haras	120 000	120 000	130 000	10 000
Musée Mathurin Méheut	63 900	63 900	95 135	31 235
Contrat association « écoles privées »	345 000	340 742	345 000	0
Perte créances irrécouvrables	15 000	8 577	10 000	-5 000
Participation CD22 transport scolaire	13 600	14 229	12 500	-1 100
Mégalis informatique	2 700		2 700	0
Subvention au CCAS	16 800	16 618	15 800	-1 000
Sous total « participations »	699 325	678 991	733 460	34 135
Subventions aux associations	191 747	159 814	182 643	-9 104
Associations foncières	14 000	14 000	14 000	0
Sous total « subv aux associations »	205 747	173 814	196 643	-9 104
Elus (indemnités et formations)	240 543	231 821	242 894	2 351
Total chapitre 65	1 145 615	1 084 626	1 172 997	27 382

D/ Les subventions reçues et les produits de gestion courante

Les subventions reçues et produits de gestion courante représentent 13% des recettes d'exploitation.

Subventions reçues et produits de gestion en €	BP 17	CA 17	BP 18	Ecart BP18/BP17
Subventions et participations	416 940	522 059	369 910	-47 030
Taxes diverses	235 750	238 608	227 750	-8 000
Produits de gestion	1 123 723	1 102 883	1 128 513	4 790
Total	1 776 413	1 863 550	1 726 173	- 50 240

- **Les produits liés à la gestion des services :** Il s'agit des loyers perçus pour l'occupation de logements, de salles des fêtes ou de sport, la facturation des repas scolaires, des garderies, de l'occupation du domaine public (dont les droits de place du marché), des inscriptions à la bibliothèque
- **Les taxes diverses :** Il s'agit de la taxe locale sur l'électricité, des taxes funéraires, des recettes du marché...

E/ Actions et projets portés par la commune : bilan d'activité 2017 et projets 2018

Centre Communal d'Action Sociale :

Les actions conduites : l'aide sociale légale, l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des usagers permettant à tous un accès aux droits et une inclusion sociale, les actions en faveur de la famille et des personnes isolées, favorisant le lien social : développer l'accès aux activités culturelles locales (Bibliothèque, Quai des Rêves, cinéma Le Penthièvre, ...) et aux activités associatives Lamballaises (sport, loisirs, culture et patrimoine, ...) par une aide organisationnelle et financière ; l'organisation de sorties familiales à thèmes dans notre région, de séjours vacances en caravane et mobil-home ; Noël solidaire unissant familles, personnes isolées, personnes âgées, les recherches de partenariat, permettant le maintien de ces actions, se poursuivent (CAF, Croix rouge, Secours populaire, ...).

Vie sociale et prévention :

Maintien des actions dans le cadre du CLSPD (Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) notamment en direction des élèves des collèges et lycées, avec organisation d'animations dans le cadre de la lutte contre les addictions et contre l'homophobie, et la prévention du cyber harcèlement. Cycle de travail autour de la Résilience lors de l'année scolaire 2017/2018 (spectacles et ateliers à Quai des Rêves) dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes. Mise en place à la rentrée de septembre 2017 de café-parents sur 2 sites (école J Gesbert Maroué et école M Méheut). Maintien de l'aide aux devoirs via le dispositif CLAS (Contrat local d'accompagnement scolaire) financé par la CAF pour l'axe soutien à la parentalité. Soutien à l'organisation des ateliers de français. Maintien de la mission de médiation de voisinage en relation le cas échéant avec la Police municipale.

Terrain des gens du voyage :

Gestion du terrain et de l'aire de regroupement familial, dans le cadre du schéma départemental des gens du voyage, avec projet socio-éducatif axé essentiellement sur la scolarisation des enfants, retravaillé chaque année et favorisant l'inter-connaissance et l'accès aux droits.

Affaires civiles :

Maintien des services au public dans les annexes de mairie et en mairie de Meslin ; développement du nouveau dispositif de recueil pour les cartes nationales d'identité et les passeports avec ouverture d'un poste dédié à Meslin ; permanence d'accueil à Lamballe les mardis soir jusque 19h30 hors vacances scolaires ; adaptation permanente à l'évolution de la législation notamment prise en charge des PACS en mairie.

Police municipale :

Maintien d'une politique de police de proximité favorisant la prévention, en lien étroit avec le CLSPD, avec le concours de la brigade de gendarmerie de Lamballe (signature d'une nouvelle convention). Présence quotidienne à la gare routière (2 500 élèves). Le budget 2017 a favorisé le développement de l'équipement du service et des agents qui disposent désormais d'outils de prévention (caméras embarquées) et de répression (sonomètre, radar) adéquats. Le service a emménagé dans des locaux entièrement réhabilités à proximité de la mairie.

Affaires éducatives :

Les effectifs scolaires sont stables, et la fusion des écoles M Méheut et Lavergne a permis de maintenir le nombre de classes sur ces 2 sites.

En 2017 l'informatique a été renouvelée dans les écoles.

La Ville a poursuivi la formation SST des personnels en contact avec les enfants dans les écoles.

Dans le cadre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), lancement des travaux dans les écoles dans le cadre de la sécurisation des écoles (aide de 40% du coût des travaux).

Vie associative :

Il conduit des actions en faveur des associations lamballaises (subventions, mise à disposition de moyens – salles, minibus, matériels, ...) et organise le Forum des associations rassemblant près de 100 associations lamballaises à la rentrée.

Quai des rêves :

L'activité de Quai des rêves est composée d'une saison de spectacle, d'actions culturelles et d'accueils d'événements portés par d'autres organisateurs.

- Depuis quelques années, les saisons de Quai des rêves sont marquées par le développement des propositions qui s'inscrivent sur le territoire communal (Trégomar, Meslin, La Poterie, Haras, Quartier Saint-Martin...). Ce sera encore le cas en 2018, et une réflexion sur la possibilité d'organiser des spectacles en rue est lancée.
- Les actions culturelles continueront à prendre des formes diverses : résidences de compagnies (au Quai des rêves, au Lycées Avril, au Haras en 2018), rencontres et ateliers... Ce sont souvent des occasions de collaborations : par exemple pour le projet Quai des mômes depuis 10 ans. Ce volet est essentiel pour permettre la découverte des démarches artistiques et culturelles par les personnes éloignées de la culture.
- L'accueil d'événements organisés par d'autres structures, principalement à vocation culturelle :
 - Événements associatifs : Concert des restos du cœur, Festival Capsule, Penth'atonik...
 - Restitutions du travail d'amateurs : concerts, pièces de théâtre...
 - Mise en valeur du travail pédagogique : spectacles des écoles de musique et de danse, galas de danse, restitution de travail artistique des établissements scolaires...

C'est aussi l'accueil d'événements importants pour la vie locale : Forum des associations, Forum emploi, territoires et métiers...

Le bâtiment de Quai des rêves aura 15 ans en 2018. Une réflexion sera menée sur les besoins pluriannuels de réinvestissement progressif lié au vieillissement des équipements.

Action culturelle :

La démarche Anime ta culture prend une nouvelle ampleur en 2018. Plusieurs groupes de travail se créent, des outils et des actions se développent, notamment :

- Organisation de temps de rencontres et d'échange entre les acteurs culturels ;
- Groupe de travail sur l'insertion des personnes en situation de handicap dans la vie culturelle ;
- Finalisation de la mise en place d'un outil collaboratif ;
- Expérimentation d'un agenda des événements culturels sur internet ;
- Expérimentation d'un dispositif de covoiturage pour aller au Quai des rêves et d'un dispositif de portage de livres à domicile ;

- Création d'un spectacle sur la guerre de 14-18 ;
- Création d'une « Balade des arts » mettant en valeur les différentes offres et pratiques ;
- Contribution aux réflexions sur les évolutions du Haras de Lamballe ;
- Création d'une démarche sur l'art dans l'espace public à Lamballe ;
- Mise en place de boîtes à livre...

Animations – festivités :

Fête des voisins du 25 mai : Elle regroupe une trentaine de quartier chaque année.

Fête de la musique, le samedi 23 juin : après une montée en charge depuis quelques années de cet événement, il sera stabilisé sur la base de l'an passé.

Feu d'artifice du 13 juillet : il se déroulera de nouveau au plan d'eau dans une continuité budgétaire avec les années passées.

5 Régalades sont organisées chaque été. En 2018, elles accueilleront chaque soir deux groupes sur le plateau. Un animateur de soirée sera de nouveau recruté et un final sera proposé sur la dernière soirée (avec un budget nouveau lié à cette prestation supplémentaire).

Bibliothèque :

2017 a été la première année où la bibliothèque a fonctionné intégralement sur ses deux sites (Centre-ville et Meslin) grâce à un travail d'informatisation, d'organisation de service, de modification des tarifs.

En 2018, ceci continue avec une adaptation des horaires du site de Meslin (accueil le mardi soir).

Les projets et les partenariats restent au cœur de l'activité avec une démarche visant à amplifier l'implication des usagers et à renforcer le rôle de lieu de sociabilité que joue cet équipement.

Un travail est en cours sur les moyens de s'adapter aux évolutions de la demande et sur le déplacement sur le site de Lamballe-centre de l'espace public numérique de St Martin.

Patrimoine culturel :

Plusieurs projets de restauration de patrimoine seront menés les années prochaines : restauration du clocher et de l'orgue de Saint-Jean, Jubé et chaire de la Collégiale... 2018 sera une année préparatoire pour ces chantiers et une démarche de recherche de financement participatif sera lancée avec la Fondation du patrimoine. En 2017, un travail de concertation entre les acteurs a accompagné Les journées du Patrimoine pour structurer les animations. Ce travail sera reconduit en 2018.

Cadre de vie :

Actions prévues en 2018 :

- Gestion différenciée de certains espaces verts (expérimentation au cimetière de Lamballe)
- Réaménagement du Jardin Public et du cimetière de Meslin
- Parc arboré de la Collégiale : mise en œuvre d'un plan de gestion

Gestion patrimoniale :

Actions prévues en 2018 :

- Etude et travaux de mise en accessibilité du patrimoine
- Etude restauration de patrimoines historiques (Eglise St Jean et Collégiale Notre Dame)
- Poursuite travaux d'économie d'énergie sur le patrimoine bâti
- Travaux de gros entretien du patrimoine

Economies d'énergie :

Actions prévues en 2018 :

- Poursuite des actions pour maîtriser les consommations d'énergie
- Poursuite de la modernisation de l'éclairage public (4ème tranche)
- Travaux de remplacement du système de ventilation de la bibliothèque

Communication :

Actions prévues en 2018 :

- La poursuite du film promotionnel sur la ville, lancé en 2017
- Le travail autour de la mise en place d'un nouveau site internet.
- L'accompagnement des services dans leurs projets de communication et la communication des animations portées par la ville avec notamment l'achat d'un nouveau visuel pour les jeudis Lamballais.

2.2 L'investissement

2.2.1 Le programme d'investissement 2018

Le programme d'investissement 2018 s'élève à 5 253 699 € dont 1 034 189 € de crédits reportés

PROGRAMME INVESTISSEMENT BP 2018 en €			
	Reports	Crédits nouveaux	BP 18
SERVICES GENERAUX	8 516,53	106 980,00	115 496,53
EQUIPEMENTS SCOLAIRES dont	107 553,06	586 360,00	693 913,06
Rénovation école M.Méheut 3è tranche	5 000,00	295 000,00	300 000,00
Sécurisation des écoles	35 968,96	190 000,00	225 968,96
EQUIPEMENTS CULTURELS dont	320 946,03	783 934,85	1 104 880,88
Travaux économie énergie bibliothèque	54 133,52	115 866,48	170 000,00
Restructuration foyer Maroué	200 000,00	170 000,00	370 000,00
Restructuration salle municipale Meslin		372 097,41	372 097,41
PATRIMOINE HISTORIQUE ET RELIGIEUX dont	21 358,94	166 160,00	187 518,94
Orgue église St Jean		42 000,00	42 000,00
Participation musée M.Méheut		60 000,00	60 000,00
EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE PLEIN AIR dont	73 529,96	790 000,00	863 529,96
Toiture gymnase de la Poterie		132 000,00	132 000,00
Vestiaire et tribunes stade Louis Hingant	14 000,00	436 000,00	450 000,00
4è vestiaire stade Maroué		40 000,00	40 000,00
Skate parc Iplan d'eau		80 000,00	80 000,00
ENVIRONNEMENT dont	200 000,00	205 000,00	405 000,00
Falaises rue P.Langevin	200 000,00	200 000,00	400 000,00
VOIRIE dont	195 504,67	809 000,00	1 004 504,67
Programme annuel voirie rurale		200 000,00	200 000,00
Rue du Bout du Val	87 804,67	5 000,00	92 804,67
Liaison collège cheminement piéton		57 000,00	57 000,00
Impasse des Fauvettes		60 000,00	60 000,00
Refection rue Pont Cren		60 000,00	60 000,00
Refection rue St Sauveur		67 000,00	67 000,00
TRANSACTION FONCIERES		201 000,00	201 000,00
RESEAUX dont	49 034,26	229 200,00	278 234,26
Programme économie énergie éclairage public	16 566,50	108 600,00	125 166,50
Effacement réseaux électriques Bd du Haras		51 000,00	51 000,00
AUTRES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX	57 746,43	291 874,27	349 620,70
VRD LOTISSEMENTS		50 000,00	50 000,00
TOTAL	1 034 189,88	4 219 509,12	5 253 699 €

2.2.2 Le financement prévisionnel du programme 2018

En K€	BP 18	Financement en %
Subventions	1 226	23 %
FCTVA/ TAM/ Taxe de police	756	14 %
Autofinancement	2 065	39 %
Emprunt	1 206	23 %
Programme d'investissement	5 253	100%

LES BUDGETS ANNEXES

3.1 Les lotissements et zone d'aménagement

Deux lotissements sont en fin de commercialisation (La Roncière et Le Pont Grossard) et deux autres sont en cours de création et d'acquisition foncière (Le Courtil et Trégomar)

3.1.1 Le Lotissement de « La Roncière 3 »

Il s'agit de l'aménagement sur Maroué d'un lotissement dédié à la construction de logements sociaux. Des travaux de voirie sont prévus en 2018. Il reste 1 lot à commercialiser.

FONCTIONNEMENT	BP 17	CA 17	BP 18
Dépenses	25 000	12 422,18	95 750
Recettes	25 000	12 422,18	95 750
Résultat exercice 2017		0,00	
Résultat reporté		0,00	
Résultat au 31-12-2017		0,00	

INVESTISSEMENT	BP 17	CA 17	BP 18
Dépenses	413 000	406 400,59	377 239
Recettes	413 000	0,00	377 239
Résultat exercice 2017		-406 400,59	
Résultat reporté		64 161,77	
Résultat au 31-12-2017		-342 238,82	

3.1.2 Le Lotissement « Le Pont Grossard »

Au « Pont Grossard », des travaux de voirie définitive et d'aménagements d'espaces verts sont prévus en 2018, tous les lots ont été vendus.

FONCTIONNEMENT	BP 17	CA 17	BP 18
Dépenses	147 000	134 175,00	105 000
Recettes	147 000	134 175,00	105 000
Résultat exercice 2017		0,00	
Résultat reporté		0,00	
Résultat au 31-12-2017		0,00	

INVESTISSEMENT	BP 17	CA 17	BP 18
Dépenses	173 760	0,00	114 585
Recettes	173 760	134 175,00	114 585
Résultat exercice 2017		134 175,00	
Résultat reporté		-	
Résultat au 31-12-2017		-34 584,55	

3.1.3 Le Lotissement « Le Courtil » à Meslin

Lotissement communal « Le Courtil » à Meslin : des travaux de viabilisation pour 10 lots seront réalisés en 2018 pour 230 000 € HT. L'acquisition du foncier est portée par l'EPF (Etablissement Public Foncier).

FONCTIONNEMENT	BP 17	CA 17	BP 18
Dépenses	285 000	0,00	421 000
Recettes	285 000	0,00	421 000
Résultat exercice 2017		0,00	
Résultat reporté		0,00	
Résultat au 31-12-2017		0,00	

INVESTISSEMENT	BP 17	CA 17	BP 18
Dépenses	277 423	0,00	364 423
Recettes	277 423	0,00	364 423
Résultat exercice 2017		0,00	
Résultat reporté		-2 423,00	
Résultat au 31-12-2017		-2 423,00	

3.1.4 Le Lotissement de Trégomar

Lotissement communal de Trégomar, rue des Ecoles : 4 lots seront réalisés pour 115 000 € de travaux en 2018.

FONCTIONNEMENT	BP 17	CA 17	BP 18
Dépenses	105 000	720,00	119 700
Recettes	105 000	720,00	119 700
Résultat exercice 2017		0,00	
Résultat reporté		0,00	
Résultat au 31-12-2017		0,00	

INVESTISSEMENT	BP 17	CA 17	BP 18
Dépenses	105 947	720,00	121 367
Recettes	105 947	0,00	121 367
Résultat exercice 2017		-720,00	
Résultat reporté		-946,91	
Résultat au 31-12-2017		-1 666,91	

3.1.5 Une Zone d'Aménagement Concertée « Le Liffré »

L'objet de cette ZAC est de :

- terminer l'urbanisation du quartier de la rue de Mouexigné
- permettre d'accueillir dans ce site des habitants en construisant du résidentiel
- étudier une opération d'habitat répondant aux critères de mixité sociale
- implanter un équipement sportif
- des services de type tertiaire
- aménager un espace environnemental de qualité par la mise en valeur du milieu naturel de cette zone.

FONCTIONNEMENT	BP 17	CA 17	BP 18
Dépenses	1 227 250	456 468,53	1 342 750
Recettes	1 227 250	456 468,53	1 342 750
	Résultat exercice 2017	0,00	
	Résultat reporté	0,00	
	Résultat au 31-12-2017	0,00	

INVESTISSEMENT	BP 17	CA 17	BP 18
Dépenses	907 250	435 431,82	1 304 568
Recettes	907 250	0,00	1 304 568
	Résultat exercice 2017	-435 431,82	
	Résultat reporté	627 249,12	
	Résultat au 31-12-2017	191 817,30	

3.2 Les autres budgets annexes

3.2.1 Le Quai des Rêves

Ce budget concerne la programmation des spectacles du centre culturel « Le Quai des Rêves ».

FONCTIONNEMENT	BP 17	CA 17	BP 18
Dépenses	326 700	313 284,69	335 700
Recettes	326 700	313 284,69	335 700
	Résultat exercice 2017	0,00	
	Résultat reporté	0,00	
	Résultat au 31-12-2017	0,00	

3.2.2 Commerce multi services de MESLIN

FONCTIONNEMENT	BP 17	CA 17	BP 18
Dépenses	65 943	11 987,19	27 051
Recettes	65 943	10 386,64	27 051
	Résultat exercice 2017	-1 600,55	
	Résultat reporté	54 942,92	
	Résultat au 31-12-2017	53 342,37	
	Affectation à la SI	41 298,15	
	Résultat reprise en 2018	12 044,22	

INVESTISSEMENT	BP 17	CA 17	BP 18
Dépenses	55 608	27 286,67	62 349
Recettes	55 608	9 421,07	62 349
	Résultat exercice 2017	-17 865,60	
	Résultat reporté	-22 307,35	
	Résultat au 31-12-2017	-40 172,95	
	Reports	-1 125,20	
	Résultat global	-41 298,50	

3.3 Les prêts relais des budgets annexes

Les prêts souscrits pour les budgets annexes (lotissements, ZAC du Liffré) sont des prêts à court terme dits prêts relais il s'agit d'emprunts de 3 à 5 ans qui correspondent à la durée de commercialisation des terrains viabilisés.

ZAC du LIFFRE emprunt au 31-12-2017

Montant initial	Année de réal°	Prêteur	Capital restant dû	Dur. résiduelle	Taux	Risque de taux	Date de rembourst
1 600 000	2016	ARKEA CMB	1 600 000	1,91	Euribor 3M + 1,55%	1A	4 remb trimestriels en 2019

Commerce Multi-services de Meslin emprunt au 31-12-2017

Montant initial	Année de réal°	Prêteur	Capital restant dû	Dur. résiduelle	Taux	Risque de taux
200 000	2005	ARKEA CMB	44 236,44	2,75	Taux Fixe à 3,23%	1A

CUMUL DES BUDGETS

CA 2017	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	RESULTAT
BUDGET GENERAL	2 377 940,55	-864 928,16	1 513 012,39
LOTISSEMENT LA RONCIERE	0,00	-342 238,82	-342 238,82
LOTISSEMENT PONT GROSSARD	0,00	-34 584,55	-34 584,55
LOTISSEMENT LE COURTIL	0,00	-2 423,00	-2 423,00
LOTISSEMENT TREGOMAR	0,00	-1 666,91	-1 666,91
ZAC DU LIFFRE	0,00	191 817,30	191 817,30
BUDGET QUAI DES REVES	0,00	0,00	0,00
BUDGET COMMERCE MULTI SERVICES	53 342,37	-40 172,95	13 169,42
BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE	6 522,82	20 544,13	27 066,95
Résultat cumulé au 31-12-2017 :			1 364 152,78

BP 2018	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL SF+SI	dont travaux et acquisitions
BUDGET GENERAL	13 769 967	13 176 584	26 946 551	5 253 699
LOTISSEMENT LA RONCIERE	95 750	377 239	472 989	35 000
LOTISSEMENT PONT GROSSARD	105 000	114 585	219 585	80 000
LOTISSEMENT LE COURTIL	421 000	364 423	785 423	362 000
LOTISSEMENT TREGOMAR	119 700	121 367	241 067	119 700
ZAC DU LIFFRE	1 342 750	1 304 568	2 647 318	230 000
BUDGET QUAI DES REVES	335 700	0	335 700	0
BUDGET COMMERCE MULTI SERVICES	27 051	62 349	89 400	2 376
TOTAL des BP 2018 :			31 738 033	6 082 775